



# PLOUDALMEZEAU

Finistère

## PLAN LOCAL D'URBANISME REVISION

### Eléments de concertation

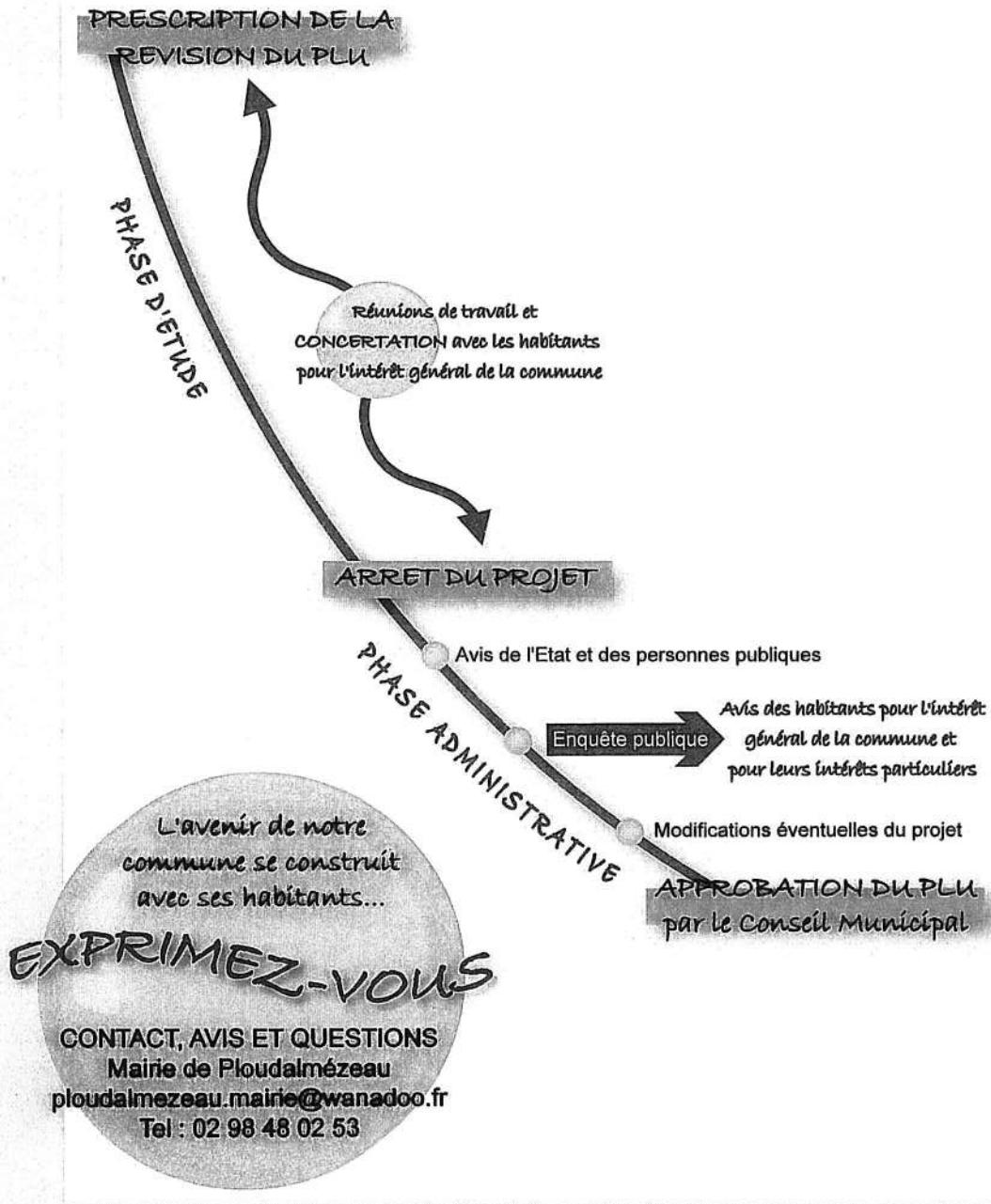
Arrêté le : 11 octobre 2010  
Approuvé le : 16 février 2012  
Rendu exécutoire le : 16 mai 2012

Siège Social Brest : 7 Rue Le Reun - 29480 LE RELECQ KERHUON - Tél : 02 98 28 13 16 - Fax : 02 98 28 30 12

GÉOLITT : Adresse postale - 7 Rue Le Reun - 29480 LE RELECQ KERHUON - [geolitt@wanadoo.fr](mailto:geolitt@wanadoo.fr)

Société Cécile FEREC. S.A.R.L. unipersonnelle - capital 60 000 euros - R.C.S. Brest : B 382 133 809 - NAF 742C - Siret N° 382 133 809 00030 N° TVA intracommunautaire : FR523821339809

# ■ Quelle est la procédure ?



Le **PLU** lan Local d'urbanisme,  
un outil pour l'avenir de notre  
commune



**PLOUDALMEZEAU**

## Qu'est-ce que le PLU ?

C'est le document d'urbanisme qui tient compte de l'évolution de la commune et qui permet de prévoir son développement pour les années à venir. Il recherche l'équilibre entre les enjeux urbains, agricoles, sociaux, économiques et environnementaux. Il est mis au point en concertation, tout particulièrement avec la population.

## Quels sont les objectifs ?

- Tendre vers un équilibre entre le développement de l'urbanisation et la préservation des espaces naturels et de l'espace agricole.
- Diversifier les fonctions urbaines et faciliter la mixité sociale.
- Utiliser l'espace de manière économique et équilibrée.
- Garantir un développement durable du territoire communal, en tenant compte des potentialités économiques et structurelles.

# ■ De quoi est-il composé ?

- Présentation du diagnostic : démographie, socio-économie, environnement, patrimoine bâti et paysager.
- Recensement des principaux besoins présents et futurs.
- Exposé des motifs des orientations d'aménagement et des règles fixées par le règlement.
- Estimation des conséquences prévisibles de l'application du PADD sur l'environnement.



- Définition des orientations stratégiques d'urbanisme et d'aménagement pour, notamment, garantir un développement de l'urbanisme compatible avec la préservation de la qualité architecturale et de l'environnement.

## ○ Projet de développement de la commune



- Précisions éventuelles des conditions d'aménagement des secteurs en cours d'évolution.



- Affectation du territoire communal selon les différentes zones.
- Zonage comprenant 4 types de zones :
  - U secteurs déjà urbanisés,
  - AU secteurs à urbaniser,
  - A secteurs à caractère agricole,
  - N secteurs à caractère naturel.
- Sous zonages spécifiques.
- Règles applicables à l'intérieur de chacune d'entre elles.



- Documents graphiques réglementaires
  - Zonage
  - Carte des éléments du paysage



- Documents techniques d'information :
  - Servitudes d'utilité publique,
  - Réseaux : eau, assainissement...



D  
O  
C  
O  
M  
E  
N  
T  
A  
L  
P  
L  
U  
R



# Ploudalmézeau

## Plan Local d'Urbanisme

# Ploudalmézeau révise son Plan Local d'Urbanisme

## Qu'est-ce que le PLU ?

- La loi donne l'obligation aux communes d'être dotées d'un document d'urbanisme, opposable aux tiers.
- Ce document d'urbanisme tient compte de l'évolution de la commune et permet de prévoir son développement pour les années à venir.
- Il prend en compte les nouvelles dispositions en matière de protection de l'environnement, d'habitat et d'équipement et se fait en concertation, en particulier avec la population.

## Quels sont les objectifs ?

- Tendre vers un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces agricoles et naturels.
- Diversifier les fonctions urbaines et faciliter la mixité sociale.
- Utiliser l'espace de manière économique et équilibrée.
- Garantir un développement durable du territoire communal, en tenant compte des potentialités économiques et structurelles.

## Quelle procédure ?

### PRÉSCRIPTION DE LA RÉVISION DU PLU

PHASE D'ÉTUDE

CONCERTATION  
et réunions de travail

ARRET DU PROJET

PHASE ADMINISTRATIVE

Avis de l'Etat et des personnes publiques

Enquête publique

Modifications éventuelles du projet

APPROBATION DU PLU  
par le Conseil Municipal

Un minimum de  
24 mois  
est nécessaire pour  
un nouveau PLU

## De quoi est-il composé ?

### RAPPORT DE PRÉSENTATION

- Présentation du diagnostic : démographie, socio-économique, environnement, patrimoine bâti et paysager.
- Recensement des principaux besoins présents et futurs.
- Exposé des motifs des orientations d'aménagement et des règles fixées par le règlement.
- Estimation des conséquences prévisibles de l'application du PADD sur l'environnement.

### PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

- Définition des orientations stratégiques d'urbanisme et d'aménagement pour, notamment, garantir un développement d'urbanisme compatible avec la préservation de la qualité architecturale et de l'environnement.

### ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT Facultatives

- Précisions éventuelles des conditions d'aménagement des secteurs en cours d'évolution.

### RÈGLEMENT

- | Pièces écrites   | Documents Graphiques   |
|--|--|
| ■ Affectation du territoire communal selon les différentes zones.<br>Zonage comprenant 4 types de zones:<br>- U secteurs déjà urbanisés<br>- AU secteurs à urbaniser<br>- A secteurs à caractère agricole<br>- N secteurs à caractère naturel<br>Sous zonages spécifiques.<br>Règles applicables à l'intérieur de chacune d'entre-elles. | ■ Documents graphiques réglementaires<br>- Zonage<br>- Carte des éléments du paysage à préserver |

### ANNEXES

- Documents techniques d'information:  
Servitudes d'utilité publique, Réseau eau, assainissement...

### Dossier PLU

L'avenir de la  
commune se construit  
avec ses habitants

**EXPRIMEZ-VOUS**

CONTACT, AVIS ET QUESTIONS  
Mairie de Ploudalmézeau  
ploudalmazeau.mairie@wanadoo.fr  
02 98 48 02 53

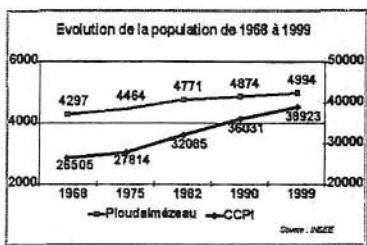
1



# Diagnostic socio-économique

## 1 Les habitants

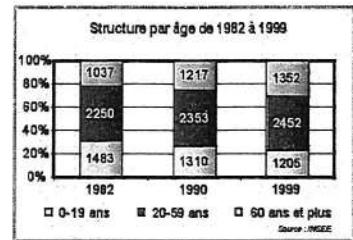
### ■ UNE COMMUNE ATTRACTIVE



- La commune estime sa population en 2007 à 5500 habitants (prochain recensement en 2008).

- La population de Ploudalmézeau ne cesse de croître depuis 1968.
- Depuis 5 ans environ, la commune constate une accélération due à :
  - 3ème couronne de l'agglomération brestoise très prisée,
  - attrait du littoral,
  - prix du foncier maîtrisé,
  - conditions d'emprunt favorables.

### ■ UNE POPULATION DYNAMIQUE

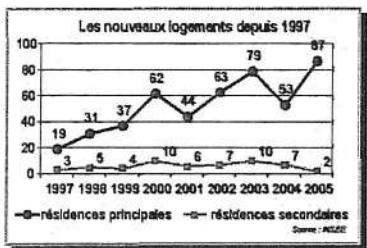


- Population vieillissante sur la période 1982-1999.

- Rajeunissement de la population ces 5 dernières années avec l'arrivée de jeunes ménages.

## 2 L'habitat

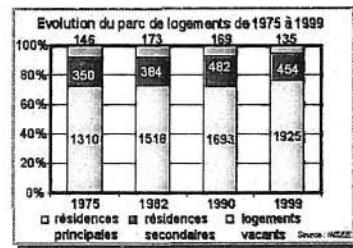
### ■ UN RYTHME SOUTENU DE CONSTRUCTIONS NEUVES



- Une moyenne de 58 constructions neuves/an.

- Résidences principales : 52 logements/an et résidences secondaires : 6 logements/an.

### ■ 80% DE RÉSIDENCES PRINCIPALES



- Augmentation du nombre de logements : progression de près de 40% du parc de logements entre 1975 et 1999.

- Représentativité importante de la part des résidences principales : 77% et proportion non négligeable des résidences secondaires : 18%.

### ■ LA TYPOLOGIE DE L'HABITAT

- 92% de maisons individuelles.
- Seulement 8% de logements collectifs.
- De grands logements : 61% ont 5 pièces et plus; 8,6% ont 1 ou 2 pièces.

- Taux d'occupation en baisse : 2,5 personnes par foyer en 1999, moyenne inférieure à celle de la communauté de communes du Pays d'Iroise (2,8) et supérieure à celle du département (2,3).
- Taux de logements locatifs : 17% des résidences principales en 1999, inférieur au taux départemental.
- Parc de logements sociaux assez réduit : 81 logements sociaux et 8 en projet.

## 3 L'activité économique

### Carte de localisation des exploitations agricoles



### ■ UNE ACTIVITÉ AGRICOLE TRÈS PRÉSENTE

- 33 exploitations professionnelles en activité en 2007, jugées toutes viables dans les 5-10 ans à venir.
- Superficie Agricole Utilisée (SAU) par les exploitations : 1562 ha, soit près de 70% du territoire communal.
- Productions essentiellement tournées vers la production laitière, mais aussi production porcine, de viande bovine, de céréales.

### ■ UN SECTEUR ARTISANAL ET INDUSTRIEL DÉVELOPPÉ

- Entreprises générales en bâtiments, garages automobiles, entreprises agro-alimentaires, nombreux artisans (menuisiers, électriciens...).
- 2 zones d'activités, l'une intercommunale : Keruscat et l'autre communale : Saint-Roch, en cours d'aménagement.

### ■ UNE OFFRE COMMERCIALE ÉTOFFÉE

- Commerces de proximité, essentiellement situés dans le bourg et sur le port de Portsall.
- Quelques enseignes de la grande distribution situées dans des zones d'activités.

### ■ DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES DYNAMIQUES

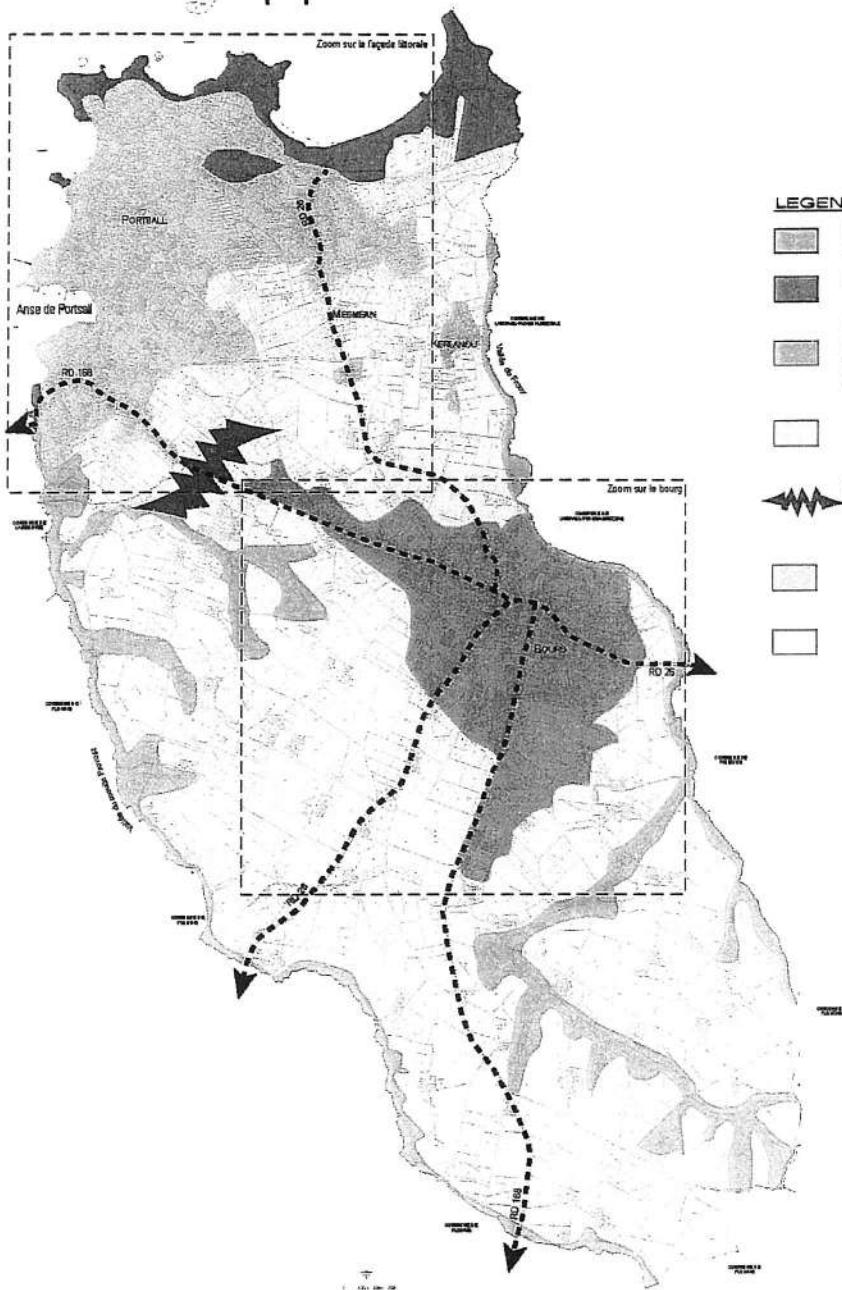
- Offre touristique : loisirs et sports nautiques sur la façade littorale, sentiers de randonnée pédestre et VTT, le parc animalier...
- Capacité d'hébergement touristique : 1 gîte d'étape, 7 chambres d'hôtes, près de 45 locations de meublés, 1 camping (134 emplacements) et une aire de camping-car.

### Légende

- Exploitation viable
- Exploitation viable avec exploitant de 55 ans et plus dont le mode de succession n'est pas connu



# Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)



### LEGENDE

- [Shaded area] Préserver les vallées ceinturant le territoire communal et leurs ramifications
- [Dark grey area] Conserver la qualité des espaces naturels littoraux
- [Dashed line] Concentrer en priorité le développement dans et autour du bourg : principal pôle de regroupement des équipements, commerces, services,...
- [Dashed line with lightning bolt symbol] Privilégier la densification de l'enveloppe urbaine sur la façade littorale plutôt que l'extension tout en conservant des "espaces de respiration"
- [Wavy line symbol] Conserver une coupure naturelle entre le tissu urbain du bourg et celui de Portsall
- [Dashed line with arrow symbol] Limiter le mitage dans l'espace rural :
  - Permettre le développement limité de l'urbanisation dans quelques hameaux non agricoles existants
  - Protéger la zone agricole et ne permettre que l'évolution (rénovation, extension,...) du bâti existant

## Les Grandes orientations du PADD

### ■ PERMETTRE UN DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL MESURE ET MAITRISE :

Rester une commune attractive mais ralentir le rythme de développement de la population observé ces dix dernières années.

Contenir le développement de l'urbanisation pour préserver les espaces naturels, littoraux et agricoles.  
Se donner les moyens de maîtriser le développement de l'urbanisation.

### ■ CONSERVER LES "PILIERS" DE L'ATTRACTIVITE PLOUDALMEZIENNE :

Préserver le cadre de vie et la richesse environnementale du territoire communal.  
Conforter l'attraction de la commune en matière de commerces, services et d'équipements.

### ■ MAINTENIR ET DEVELOPPER LES RESSOURCES ECONOMIQUES A L'ECHELLE LOCALE.

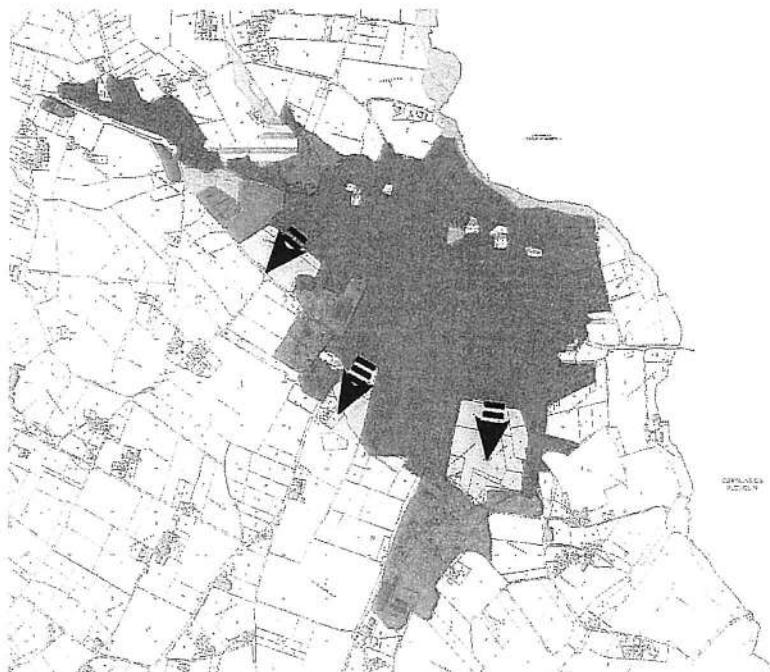


# Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

## Carte du PADD : Zoom du bourg

### LEGENDE

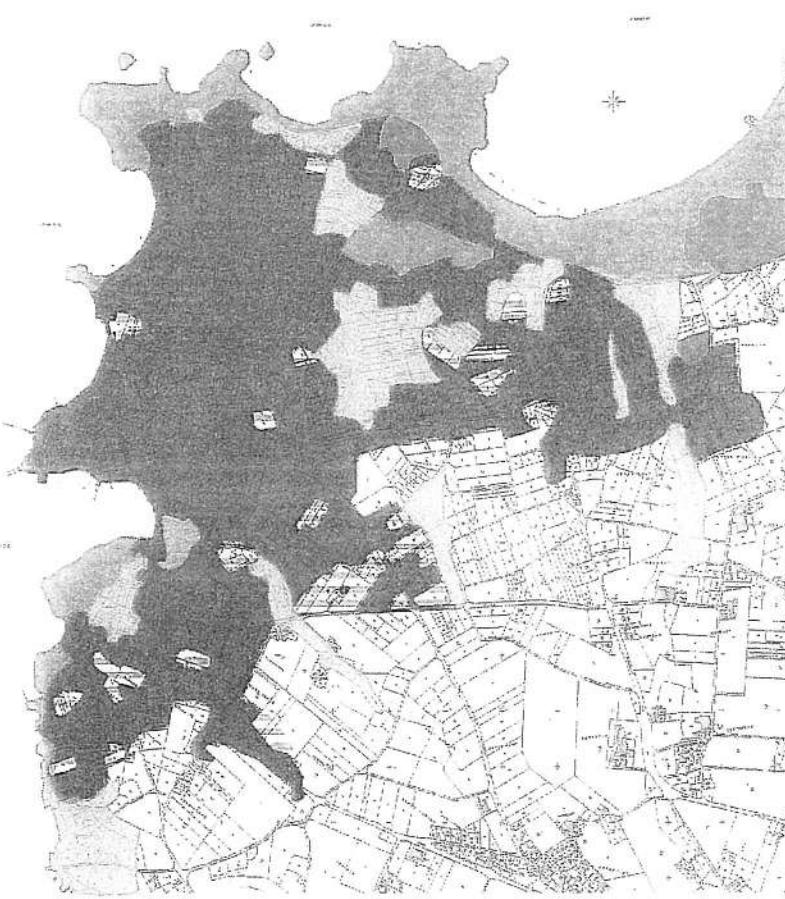
- Densifier le tissu urbain existant
- et privilégier les opérations d'aménagement d'ensemble sur des espaces à enjeux (grandes surfaces, problèmes d'accès,...)
- Prévoir quelques réserves pour l'extension du tissu urbain du bourg
- Espaces réservés à l'aménagement futur de grands équipements
- Espaces réservés aux activités économiques
- Conserver les espaces naturels (boisements, vallées,...) présents dans et en périphérie du bourg



## Carte du PADD : Zoom de la façade littorale

### LEGENDE

- Densifier le tissu urbain existant
- et privilégier les opérations d'aménagement d'ensemble sur des espaces à enjeux (grandes surfaces, problèmes d'accès,...)
- Permettre mais contrôler les opérations de renouvellement urbain
- Profiter de la proximité de la mer pour implanter des structures d'accueil touristique et valoriser "l'avantage littoral" de la commune
- Conserver dans et autour du tissu urbain des "espaces de respiration" (zones humides, espaces agricoles, fenêtres sur la mer,...)
- Préserver de toute urbanisation les espaces naturels littoraux



## < Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) >

Ce document est la véritable ossature de l'Urbanisme sur le territoire communal. C'est, en quelque sorte, une photographie "grandeur réelle" de l'ensemble des parcelles qui constituent les 2318 hectares de notre Commune.

Dans le passé, le P.L.U. s'appelait le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.). Son appellation a changé en juillet 2003 mais, dans les faits, son objectif n'a pas beaucoup varié. C'est un outil de gestion de l'espace foncier.

Concernant notre Commune, le P.O.S., actuellement valide, a été approuvé par le Conseil Municipal le 19 septembre 2000. Cela signifie que, depuis cette date, aucune parcelle n'a changé de classement.

D'une manière très synthétique, l'on peut distinguer deux catégories de terrains :

- Les zones "U" qui sont constructibles
- Les zones "N" qui ne le sont pas.

Chacun de ces deux zonages se décline en plusieurs composantes.

On peut citer :

*Pour la zone "U", les appellations :*

- UHB1, UHB2, UHB3, UHB4, (selon la densité du bâti dans un secteur)
- UI : zone d'activité destinée aux établissements à caractère principalement industriel, artisanal et commercial.
- Ue : zone destinée à l'implantation, l'extension ou la densification de construction, d'équipements et d'aménagements liés aux activités d'ordre éducatif, sportif, administratif, hospitalier, sanitaire et culturel.

*Pour la zone "N", les déclinaisons :*

- NC : zone constituée par les parties du territoire communal destinées aux activités agricoles, aquacoles, sylvicoles ou extractives.

■ ND : espace naturel qu'il convient de préserver en raison de la qualité des paysages ou du caractères des éléments naturels qui la composent. Cette zone couvre les sites les plus sensibles de la Commune et des lieux ou certains équipements ou aménagements à dominante naturelle. Elle concerne également le domaine public maritime.

■ NDs : zone couvrant les espaces à préserver.

■ NAB : inconstructible mais pouvant le devenir à long ou moyen terme selon l'apport des viabilités.

Lorsque le Conseil Municipal a approuvé le P.O.S., en 2000, il a fixé la carte foncière de la Commune pour plusieurs années.

Mais cette situation n'est pas figée car un P.L.U. peut et doit évoluer. C'est une "matière vivante" qui doit être le reflet des besoins exprimés, des orientations prises par les élus en terme d'urbanisation. Tout ceci doit se faire en respectant, bien entendu, les règles nationales du Code de l'Urbanisme et l'application des lois qui s'y rapportent telles que la loi littoral dont la mise en œuvre n'est pas sans nous poser de problèmes...



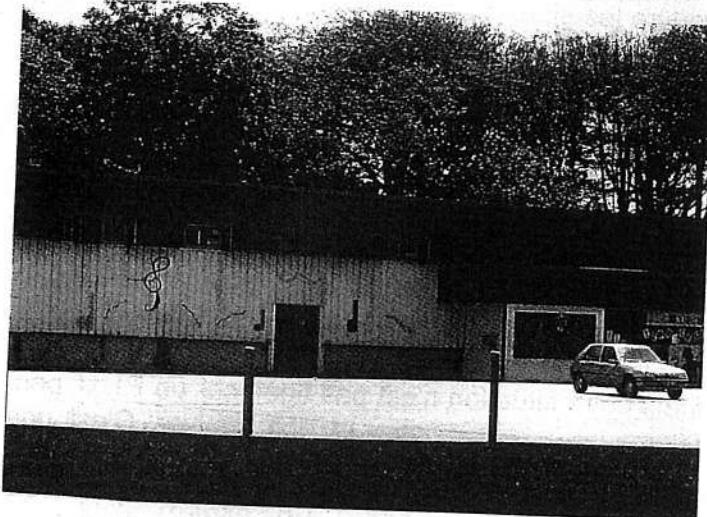
Autant dire que le Maire et son Conseil Municipal ne sont pas totalement maîtres du jeu. Le Maire doit se conformer à la règle sous peine de voir les services de l'Etat ordonner de retirer les permis délivrés.

Il faut savoir également qu'un permis, accordé par le Maire, pour une construction en zone urbanisée, peut être "attaqué" au tribunal par un tiers, riverain ou autre. La décision revient alors au juge.

Pour le Maire mais aussi les administrés, cela peut paraître surprenant. Mais, je le répète à dessein, ce sont là des situations que nous avons connues dans notre Commune. Il est faux de penser que le premier Magistrat a tous les pouvoirs...

## < Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) >

Un Plan Local d'Urbanisme n'est pas figé, comme je l'ai dit plus haut. Il peut être modifié ou révisé. La nuance entre les deux termes est importante.



- La modification du P.L.U. est une procédure mineure qui concerne des ajustements du règlement d'urbanisme, telles que les distances en limite séparative, les hauteurs et densités de construction,...
- La révision, quant à elle, est une opération lourde qui touche à l'économie générale du Plan Local d'Urbanisme. Elle est initiée par une décision du Conseil Municipal, se fait en concertation avec de nombreux organismes ou collectivités, et en collaboration avec les services de l'Etat. La procédure de révision, une fois décidée, peut durer plusieurs années. Je citerai, pour exemple, la dernière révision, engagée en 1995 et achevée en septembre 2000 !

Après avis des services de l'Equipment, je vais proposer, dans les mois qui viennent, le lancement de la révision de notre P.L.U. qui devrait être restituée fin 2007, voire début 2008.

Je ne puis clore ce texte sans évoquer :

- Le Droit de Préemption Urbain.
- la politique foncière de la Commune.

### LE DROIT DE PREEMPTION URBAIN (appelé D.P.U.)

Procédure mise à disposition de la collectivité pour lui permettre d'être prioritaire en vue de l'achat d'un bien lors de sa mise en vente. La Commune doit, bien sûr, motiver les raisons qui la conduisent à

préempter. Comme son nom l'indique, le Droit de Préemption est Urbain et la loi ne permet pas de l'appliquer sur les terres agricoles classées en zone "N".

Ce D. P. U. n'est pas de droit. Il doit être une volonté exprimée par les élus. Nous l'avons instauré en septembre 2001.

Pour ma part, je suis très attachée à ce droit de préemption, et, la plupart des maires le sont. En effet, il permet à la collectivité d'acquérir des biens qui auront leur utilité pour un aménagement public ou de voirie. Je citerai, pour notre Commune, l'exercice du Droit de préemption pour l'acquisition d'une maison au centre bourg, permettant ainsi de créer des logements locatifs et une voie piétonne, la préemption d'un terrain à Portsall pour préserver le domaine scolaire, ...

### LES RESERVES FONCIERES

C'est un volet important en terme d'aménagement de la collectivité. En effet, lorsqu'une commune dispose de réserves foncières, elle peut réaliser ses investissements plus facilement car elle n'a pas à négocier l'acquisition des terrains nécessaires à l'opération.

Je citerai, pour exemple, l'implantation du centre culturel qui va se faire sur une parcelle de près de 2 hectares que mon prédécesseur avait constitué en réserve foncière communale, il y a plusieurs années ; les vestiaires douches du Coum à Portsall construits sur une opération similaire.

C'est dans cette logique que le Conseil Municipal a acquis, en début de mandat, une ancienne surface commerciale en centre bourg (soit plus de 6000 m<sup>2</sup>). Non seulement aujourd'hui ce local sert de "lieu de transit" pour les associations culturelles de la Commune mais il sera certainement dédié, un jour, lointain peut-être, à un équipement sportif ou ludique, s'il le fallait.

Je conclurai en souhaitant, par la lecture de ces lignes, avoir permis à chacun des administrés d'appréhender plus concrètement la maîtrise du foncier sur notre territoire communal.

Le Député-Maire  
M. LAMOUR

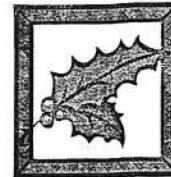
# PLOUDALMÉZEAU

## INFORMATIONS

N° 1517 du  
30 Décembre 2006



## LES VOEUX DU DÉPUTÉ-MAIRE



A l'aube de l'année 2007, c'est avec un plaisir toujours renouvelé que j'adresse mes vœux les plus chaleureux à chacun des habitants de notre commune. J'y associe mes adjoints, les conseillers municipaux et le personnel communal.

Vœux de santé, tout d'abord, car c'est un élément essentiel à l'équilibre de chacun et dont nous ne mesurons pas toujours la valeur.

Vœux de réussite et d'épanouissement dans les actions que vous serez amenés à entreprendre. Je pense tout particulièrement à nos jeunes générations, en études ou en recherche d'emploi. Certes, la baisse continue et sensible du taux de chômage est un signe encourageant mais il nous appartient de rester vigilants.

Vœux de fraternité à travers le monde. Cette paix, jamais totalement acquise, est si fragile à préserver. Nous avons le devoir, chacun à la place qui est la sienne, d'en être les créateurs et les garants.

Il est coutume, en cette période, d'évoquer le bilan de l'année écoulée et les prévisions pour les mois à venir.

L'état-civil et l'urbanisme sont les indicateurs de la vitalité d'une collectivité... Je suis heureuse de vous annoncer que nous connaîtrons en 2006, un nombre exceptionnel de naissances puisque 89 petits ont vu le jour cette année sur notre commune. Il faut remonter jusqu'en 1963 pour un tel nombre...

L'urbanisme connaît aussi une progression importante. 160 autorisations de construire auront été délivrées en 2006, soit 28 de plus que

l'an dernier. Il faut également remonter très loin dans le temps pour trouver une telle activité...

Ces différents indicateurs sont de bon augure pour l'avenir, notamment de nos écoles.

Il m'appartient également de faire le point sur les travaux réalisés ou engagés en 2006. Citons les principaux investissements : les salles de restauration scolaire à Kéribin et rue de Brest, la poursuite des viabilisations dans les mézous de Portsall permettant à de nouveaux foyers de s'installer, la mise en service de l'espace multi-média qui connaît un franc succès auprès de toutes les générations, diverses opérations de sécurisation des voies, des acquisitions foncières, notamment à Portsall en vue d'y installer des équipements publics...

Le centre culturel, démarré en début d'année, a connu une situation inédite qui a parfois fait couler de l'encre, et bien souvent à tort. En effet, la disparition de l'entreprise attributaire d'un des marchés a conduit à l'arrêt du chantier. Fort heureusement, les travaux vont reprendre dans les prochaines semaines. Je remercie tous ceux (élus, administrations, entreprises, personnel communal) qui se sont fortement impliqués dans le suivi de ce dossier complexe.

Quant à l'année 2007, hormis les investissements en cours, elle verra la poursuite de la révision du Plan d'Occupation des Sols. C'est une lourde démarche et elle devrait connaître son aboutissement courant 2008. Il est souhaitable que cette révision soit dictée par le souci d'un développement

urbain raisonnable compatible avec l'activité agricole de notre territoire.

Autre programme important, la réhabilitation de la station d'épuration de Ranterboul. Elle s'opère dans la continuité des efforts entrepris depuis cinq ans pour la mise en conformité de l'assainissement. Le procédé retenu répond et va même au-delà des normes environnementales actuelles. Ainsi, nous disposerons d'un outil adapté à horizon de trente années. Cette opération s'inscrit dans une double démarche de protection de notre littoral et de développement durable.

Les travaux d'agrandissement de la Maison de l'Enfance, dont la capacité répond aux orientations proposées par les organismes financeurs, devraient démarrer dans le courant de l'année.

Quant aux opérations de sécurisation des voies, trois chantiers importants sont à signaler : la rue de l'Iroise, les giratoires route de Plouguin et avenue de Portsall (près de la rue du Docteur Caraës).

Enfin, lors du débat d'orientations budgétaires, je proposerai, en concertation avec mes adjoints, l'ouverture de deux dossiers ; la construction de la bibliothèque municipale à Portsall et l'étude de la réhabilitation du centre bourg.

Je voudrais également saluer le Conseil Municipal Enfants qui a été installé en début d'année. Nos jeunes élus travaillent avec sérieux et dans un esprit de camaraderie. Ils sont assidus et je souhaite que cette expérience de citoyenneté leur soit utile pour leur avenir.

La vie associative a été dense tout au long de l'année sur notre territoire. Elle reflète le dynamisme des 84 associations existantes sur notre commune. Certaines viennent de voir le jour ; d'autres ont fêté leur centenaire, tels les Arzelliz... Je voudrais ici remercier très sincèrement celles et ceux qui oeuvrent bénévolement au sein de ces structures.

Fraternité, solidarité, tolérance, altérité, humanisme, voilà des mots qui expriment bien ce qui permet à l'être humain de vivre en harmonie avec son prochain.

Puisse chacun de nous s'approprier ces valeurs. Ainsi, notre communauté de vie n'en sera que plus épanouie.

Je vous souhaite très sincèrement une bonne et belle année 2007.

Bloavez mad d'an oll

**Marguerite LAMOUR**

Député du Finistère

Maire de PLOUDALMEZEAU

## PROGRAMME C.L.S.H. - Vacances de NOËL

	MATIN	APRES-MIDI
Mardi 02 Janvier		Plat à galette ou marionnettes à doigts
Mercredi 03 Janvier		Couronne des Rois
Jeudi 04 Janvier	Tous les matins, activités à la carte	Sortie Kijouparc pour les petits Sortie Bowling pour les grands
Vendredi 05 Janvier		Cuisine roule galette

Inscriptions 48 H avant la date prévue. Attention aux inscriptions pour les journées complètes. Tél. 02.98.38.10.01

## COMMUNIQUES DIVERS

### COMMUNIQUE DES SERVICES TECHNIQUES

#### TRAVAUX RUE DE L'IROISE

Les riverains et usagers de la rue de l'Iroise sont informés que les travaux d'aménagement et de

sécurisation de la chaussée débuteront à la rentrée des entreprises début Janvier.

En effet, pour ne pas bloquer la voie pendant les fêtes, la décision a été prise de ne pas débuter le chantier en Décembre comme prévu initialement.

Merci de votre compréhension.

# PLOUDALMÉZEAU

## INFORMATIONS

N° 1621 du  
03 Janvier 2009



## LES VOEUX DU DÉPUTÉ-MAIRE



La tradition me conduit, et c'est un grand plaisir, à présenter mes vœux à l'ensemble des habitants de notre commune. « Bonne année ». Au-delà de ces mots si souvent exprimés, j'ai une pensée particulière pour celles et ceux d'entre vous que la vie éprouve, que ce soit par la maladie, la solitude, des difficultés familiales ou financières.

Mes premiers vœux sont ceux d'une bonne santé, conservée ou retrouvée. Ce bien inestimable dont nous ne devons pas sous estimer la valeur mais aussi la fragilité.

Le nouvel an est le moment choisi pour établir le bilan de l'année écoulée et pour évoquer les projets des mois à venir.

A l'échelle de notre pays et du monde, nous sommes tous conscients que l'année 2009 sera rude et fragile pour de multiples raisons. Cette crise qui frappe la planète et inquiète chacun de nous aura, je le pense, pour conséquence de mettre en exergue des valeurs parfois oubliées telles la solidarité, la fraternité, la compréhension entre les peuples.

Au niveau de notre commune, voici quelques éléments que tout message de vœux se doit de comporter.

Tout d'abord, en 2008, comme partout en France, les électeurs ont choisi leurs élus pour les six années à venir. Le résultat de la consultation a reconduit

l'équipe sortante dans ses fonctions. C'est l'expression de la démocratie. Il y a un temps pour l'élection, et ensuite, un temps pour l'action.

Le recensement. 5.953, tel est le chiffre officiel qui vient de nous être communiqué (population légale 5.831 + population « comptée à part » 122). Un chiffre en nette augmentation par rapport à celui de la précédente consultation (5.087 en 1999). C'est une heureuse nouvelle.

La démographie : nous enregistrons 75 naissances, 38 mariages et 73 décès.

En matière d'urbanisme, 361 autorisations de permis ou travaux ont été délivrées l'an dernier. Elles sont en légère diminution ce qui s'explique, en grande partie, par l'absence de nouveau lotissement ces derniers mois.

L'année 2008 aura vu la réalisation de plusieurs investissements communaux. J'en citerai quelques uns :

- Réhabilitation de la station d'épuration et extension du réseau, rue de Kersaint.
- Logements locatifs, à Ranterboul et au bourg, en partenariat avec Armorique Habitat.
- Agrandissement du pôle enfance.
- Viabilités dans le périmètre des mézous.
- Sécurisation de voies : rues Monseigneur Raoul, de Ridiny, de l'Arvor...

- Poursuite de la révision du Plan d'Occupation des Sols.
- Rénovation de bâtiments communaux, tels les services techniques, la perception...

Je me dois d'apporter une mention particulière à l'achèvement du centre culturel, rue Tanguy du Châtel. Après une longue période de construction, momentanément arrêtée pour des événements étrangers à la commune, le voici enfin ouvert. Cet investissement important, à la mesure d'une commune de près de 6.000 habitants, accueillera toutes les générations et permettra, j'en formule le souhait, de rendre la culture accessible à chacun. Des portes ouvertes commentées seront organisées en Avril lors de l'inauguration.

Voici les principaux projets de l'année 2009 :

- Démarrage des travaux de construction de la médiathèque, au Coum, au courant du printemps.
- Poursuite de la réflexion quant à la réhabilitation du centre bourg, en concertation avec l'association des commerçants et artisans (désignation de l'architecte urbaniste).
- Sécurisation des voies, notamment aux abords des collèges et du centre culturel...
- Travaux sur le littoral et mise en place d'un règlement du port.
- Achèvement de la restructuration des services municipaux.
- Réflexion quant à la création de l'office municipal du tourisme à dater de Janvier 2010.
- Publication, en fin d'année, après enquête publique, du Plan Local d'Urbanisme.

Je dois également signaler le démarrage d'un autre chantier important, même s'il ne dépend pas directement de la commune : le nouveau centre de secours à Anter-

Hent. Il devrait être opérationnel l'an prochain, dotant ainsi les sapeurs-pompiers de bonnes conditions d'exercice de leurs missions au service de la population.

D'autres opérations viendront sans doute se greffer sur ces projets car nous sommes parfois confrontés à des imprévus ou face à des opportunités qu'il convient d'étudier. Vos élus les examineront avec attention, le cas échéant.

Je salue le travail accompli par les 27 conseillers municipaux enfants élus voici un an. Ils sont très studieux et impliqués dans leur mission. J'aurai la joie de les recevoir à l'Assemblée Nationale en Avril.

Je conclurai mon propos par un hommage appuyé à l'ensemble des bénévoles qui oeuvrent au sein des 90 associations recensées dans notre commune. Vous êtes un maillon essentiel dans l'animation de notre collectivité. Merci, du fond du cœur, pour votre engagement dans nos structures qu'elles soient sportives, culturelles ou patriotiques.

A chacun de mes administrés, je renouvelle mes vœux les plus chaleureux. Que cette année 2009 vous soit bonne, généreuse, souriante. Que chacun trouve sa place et puisse vivre dignement. Je souhaite que vous soyez heureux, tout simplement. Quelles que soient les difficultés, cherchons à les surmonter et n'oublions jamais que la vie, malgré tout, est belle car elle est unique.

Bonne année 2009.

Bloavez mad d'an oll.

Marguerite LAMOUR  
Député du Finistère  
Maire de PLOUDALMEZEAU

# PLOUDALMÉZEAU

## INFORMATIONS

N° 1581 du  
29 Mars 2008

### CONSEIL MUNICIPAL du 14 Mars 2008

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 14 Mars 2008, pour procéder à l'élection du Maire et des Adjoints. Ont été élus :

#### MAIRE :

- Mme Marguerite LAMOUR, Député-Maire sortant. Outre les charges de sa fonction de 1<sup>er</sup> magistrat, assume les compétences « Urbanisme » et « Personnel ».

#### ADJOINTS :

- Mr Alain DENIEL, chargé des Finances et des Travaux
- Mme Maryse KERJEAN, chargée de la Vie Associative
- Mr Yves STEPHAN, chargé des Bâtiments et du Développement Economique
- Mme Anne LAOT, chargée de la Solidarité
- Mr Michel GUENA, chargé du Littoral, du Développement Durable et de la Sécurité
- Mme Edith QUEMENEUR, chargée des Affaires Scolaires, Enfance et Jeunesse
- Mr Michel LEOSTIC, chargé des Sports

### PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Député-Maire et ses Adjoints sont à l'écoute de l'ensemble de la population. Vous pouvez les joindre par téléphone ou les rencontrer en Mairie (principale et annexe).

Mme Marguerite LAMOUR, Député-Maire, reçoit du lundi au samedi en Mairie, selon son emploi du temps et ses engagements en tant que Parlementaire. En cas d'urgence extrême, le Maire est joignable au 06.61.32.10.48

Prendre rendez-vous auprès de son assistante, Valérie GOMES (en Mairie, ☎ 02.98.48.02.56). Elle tient permanence en Mairie-Annexe, annoncée par voie du bulletin.

Messieurs Alain DENIEL, 1<sup>er</sup> Adjoint, Yves STEPHAN, Michel GUENA et Michel LEOSTIC, reçoivent également sur rendez-vous.

Madame Maryse KERJEAN, permanence le jeudi de 11 H 00 à 12 H 00 et sur rendez-vous

Madame Anne LAOT, permanence le lundi de 14 H 00 à 15 H 00 et sur rendez-vous

Madame Edith QUEMENEUR, permanence le mercredi de 13 H 30 à 14 H 30 et sur rendez-vous

Contact auprès du secrétariat des Mairies :

- PLOUDALMEZEAU. ☎ 02.98.48.10.48
- PORTSALL ☎ 02.98.48.63.10

# PLOUDALMÉZEAU

## INFORMATIONS

N° 1673 du  
02 Janvier 2010

## LES VOEUX DU DÉPUTÉ-MAIRE

A l'aube du Nouvel An, j'adresse mes voeux les plus fraternelles à l'ensemble des habitants de notre Commune. J'y associe les membres du Conseil Municipal et le personnel.

« Bonne Année » deux mots prononcés si facilement mais qui, je l'espère pour chacun de nous, sont porteurs de réels souhaits, emprunts de sincérité lorsqu'ils sont exprimés.

En tout premier lieu, vœu de bonne santé ; source d'équilibre et d'épanouissement, c'est le bien le plus précieux.

Je vous souhaite également une année où joies, sérénité, prospérité viendront se mêler. Que 2010 vous apporte des satisfactions d'ordre familial, privé, professionnel...

Cette période est le moment choisi pour dresser le bilan de l'année écoulée mais aussi pour évoquer les projets des mois à venir.

Il y a un an, en vous présentant mes voeux, je soulignais que l'année 2009 serait rude et fragile en raison de la crise mondiale. Effectivement, notre pays n'a pas été épargné. Les observateurs nous disent détecter des prémices de reprise. Nous le souhaitons ardemment, particulièrement en terme d'emploi, notamment pour les jeunes.

A travers le monde, les conflits entre peuples n'ont pas cessé malgré la volonté de la majorité des dirigeants de trouver le chemin de la paix.

A l'échelle de notre Commune, je me dois de vous communiquer les indicateurs que sont la démographie et l'urbanisme.

Heureuse nouvelle... nous avons franchi le cap des 6.000 habitants. 6.078 précisément selon les résultats officiels du recensement 2008. Cela renforce notre statut de Commune chef-lieu de Canton, pôle fort au nord du Pays d'Iroise. Cela nous donne aussi des devoirs : l'accueil des nouveaux administrés et la mise à disposition d'équipements collectifs adaptés.

La démographie. 74 naissances, 35 mariages et 77 décès ont été enregistrés à l'heure où je rédige ces lignes. Nous avons connu, depuis le 1<sup>er</sup> Novembre, un nombre de décès important, apportant un climat de tristesse accrue. J'ai une pensée recueillie pour toutes les familles endeuillées.

L'urbanisme. Les chiffres sont à la baisse, tant pour les permis de construire que pour les autorisations de travaux exemptés de permis. Ceci résulte certainement de la conjoncture défavorable mais aussi de la révision du Plan d'Occupation des Sols en cours, et dont l'enquête publique a dû être reportée du fait d'une autre consultation électorale. Elle devrait avoir lieu, je l'espère, avant l'été prochain.

L'année 2009 aura vu la réalisation de plusieurs investissements communaux. J'en citerai les principaux :

- L'ouverture de l'Arcadie, notre centre culturel. Je souhaite que l'ensemble des habitants puisse se l'approprier. Je pense notamment aux jeunes générations qui ont ainsi la possibilité d'accéder à la culture.
- La station d'épuration de Ranterboul. Cet investissement, à haute définition environnementale, permet d'équiper notre Commune en terme d'assainissement collectif, pour les trentes années à venir.

# PLOUDALMÉZEAU

## INFORMATIONS

N° 1709 du  
11 Septembre 2010

### RENTREE SCOLAIRE 2010 - 2011

Intermedia. Renseignements auprès de la Présidence du Comité de Jumelage au 02.98.48.09.22

#### BAGAD AN EOR DU

**Le bagad An Eor Du recrute !**

Après avoir participé aux traditionnelles fêtes de l'été : Festival de Cornouaille à Quimper, Mardis de Portez à Locmaria Plouzané ou encore Fêtes d'Arvor à Vannes, une nouvelle saison débute pour le bagad An Eor Du de Ploudalmézeau.

Comme chaque année, le bagad propose des cours de bombarde, cornemuse ou batterie en collaboration avec la fédération des sonneurs, Bodadeg Ar Sonerion.

Le bagad a un besoin constant d'assurer la pérennité de ces sonneurs, c'est le but de la formation.

C'est un travail conséquent et essentiel qui permet d'assurer l'avenir du bagad. Le Bagad de PLOUDALMEZEAU est un bagad jeune autant en durée de vie (9 ans), qu'en moyenne d'âge de ces sonneurs. Autant cela peut être un avantage, mais c'est également une contrainte avec laquelle il doit composer.

En effet, l'effectif du bagad est impacté du départ de sonneurs pour cause d'études supérieures hors de BRETAGNE. C'est ainsi qu'il faut prévoir ces remplacements.

Un accent sera mis cette année au sein du bagad pour développer les liens inter générationnels, accentuer les liens entre les sonneurs débutants et les sonneurs confirmés.

Aussi, des séances d'inscriptions sont prévues le vendredi 10 septembre de 18h à 20h et le samedi 11 septembre de 10h à 12h au Centre Culturel l'Arcadie de PLOUDALMEZEAU, les cours sont ouverts aux enfants à partir de 8-9 ans. Venez nombreux !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Ludovic JOURDREN au 06.61.77.10.12 ou par mail à l'adresse suivante [bagad.anedou@gmail.com](mailto:bagad.anedou@gmail.com).

#### STROLLAD PLOUGIN

**Portsall – Ateliers de théâtre pour les enfants.**

Les inscriptions aux ateliers théâtre en français pour les enfants, organisés par la troupe Strollad Plougin, auront lieu le mercredi 15 septembre de 10 h 30 à 12 h à la salle polyvalente de Portsall. Tous les enfants âgés de 6 ans à 12 ans intéressés par le théâtre peuvent y participer. Le prix est de 120 euros par enfant pour l'année (possibilité de payer en 3 fois – les chèques sont à déposer le jour de l'inscription). Les cours ont lieu le mercredi matin à Portsall.

D'autres cours ont lieu également le samedi après-midi à Plouguin.

Possibilité d'un groupe d'ados suivant le nombre d'inscriptions.

Pour tous renseignements, téléphoner au : 02/98/89/29/78 ou par mail à [strollad.plougin@wanadoo.fr](mailto:strollad.plougin@wanadoo.fr).

#### URBANISME

L'enquête publique relative au P.O.S. se tiendra en fin d'année, en présence du commissaire enquêteur.

Une réunion animée par le cabinet Géolitt se tiendra le vendredi 17 Septembre 2010 à 17 Heures, à l'Arcadie.

#### ASSOCIATION VIVRE A BOSSOMNORE

L'association VIVRE A BOSSOMNORE organise son « VIDE GRENIER », le dimanche 12 septembre 2010, de 9 h à 17 h 30, à la salle omnisports de PLOUDALMEZEAU

Accueil des exposants à partir de 7 h 30

Tarifs : 4 € le ticket offert(s)

Réservation et infos : 06.46.08.84.44 (en journée) – 02.98.48.72.07 (avant 21 H)  
e-mail : [appel.ndmc@gmail.com](mailto:appel.ndmc@gmail.com)

#### BULLETINS D'INSCRIPTIONS EN MAIRIE

#### TAROT PORTSALLAIS

Voici l'hiver qui approche. Si vous aimez le tarot venez nous rejoindre dans la cour de l'église chaque mardi à 20 H 15 et le vendredi de 14 H à 17 H 30. Venez nombreux.

Tél. 02.98.48.78.86 ou 02.98.48.75.99

#### FOYER RURAL L'ESTRAN

##### Section Kayak

Les sorties reprendront à partir de ce samedi, rendez-vous au club à 9 H pour les adultes.

Il reste des places pour les jeunes de 12 ans et plus pour la sortie du samedi après-midi, rendez-vous au club, samedi à 13 H 30.

##### Section VTT

Dans le but de créer une section VTT loisir à l'Estran, afin de rassembler les personnes qui pratiquent le VTT sur la commune, une réunion d'information aura lieu, samedi 11 Septembre à 14 H 00 au club de kayak (ancien Leclerc), toutes les suggestions seront les bienvenues.

Spectacle comique Georges QUILLIOU (Channig en vadrouille) à la salle de l'Arcadie à PLOUDALMEZEAU, le samedi 9 Octobre à 21 H, organisé par l'Estran Foyer Rural

Billets en vente au prix unique de 10 Euros, à partir du 6 septembre aux Ets ADAM et Centre Leclerc de PLOUDALMEZEAU ainsi qu'à l'Office Municipal de Tourisme.

#### TONIC CLUB GYM

Les cours de gymnasique reprennent le lundi 20 Septembre

Voici notre planning :

- Gym dansée : le lundi de 18 H à 19 H
- Steps : le lundi de 19 H 15 à 20 H 15
- Gym douce : le mardi de 14 H à 15 H
- L.I. Aérobic : le mardi de 20 H 30 à 21 H 30
- Stretching : le jeudi de 14 H à 15, salle de judo
- Gym tonic : le jeudi de 20 H 30 à 21 H 30
- Steps : le jeudi de 20 H 30 à 21 H 30

Renseignements et inscriptions aux heures de cours à la salle omnisports de PLOUDALMEZEAU.

Soyez toutes et tous les bienvenus.

#### GYM DES 3 ABERS

Les cours reprennent le 13 septembre.

La gym commence dès que l'enfant marche, il y a la baby-gym, Eveil, Gym au sol, Agrès, GR, Acrosport et la gym adulte.

C'est aussi bien pour les garçons que pour les filles.

Les feuilles d'inscription peuvent être retirées à la Mairie de PLOUDALMEZEAU. Pour tous renseignements, Tél. 06.75.23.03.69

#### E.S.P.K.

Signature des licences : La prochaine permanence aura lieu le samedi 11 Septembre de 10 h 30 à 12 h au secrétariat de l'Abéric  
Samedi 11 Septembre 2010 :

U 11 – U 13 : tournoi à St Renan, voir convocations

JUIN 2010  
Site Internet

## L'aménagement du territoire à Ploudalmézeau

### Une révision nécessaire et réglementée

«Promouvoir un aménagement des aires urbaines et rurales plus cohérent, plus solidaire et soucieux du développement durable» : c'est l'objectif de la loi relative aux Solidarités et au Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000. Mais en quoi consiste cette loi et où en est-on à Ploudalmézeau?

#### Loi SRU, PLU, PADD

##### Qu'est ce que c'est?

La loi SRU c'est d'abord le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document fédérateur de l'ensemble des règles d'urbanisme communales vient progressivement remplacer le Plan d'Occupation des Sols ou POS.

Le PLU s'accompagne d'un Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui définit les orientations politiques d'urbanisme et d'aménagement de la commune.

Puis vient le zonage qui place sur un plan les différentes zones (urbaines, agricoles, artisanales...) définies par le PLU et le PADD.

Chacune de ces étapes nécessite une concertation avec les habitants, avec les partenaires publics, ainsi que des avis réguliers du Conseil Municipal. C'est un travail de longue haleine.

#### Les étapes de la concertation à Ploudalmézeau

C'est en 2006 que le Conseil Municipal a décidé de la révision du POS. L'élaboration du PLU et du PADD, amorcé par un bureau d'é-

tude, a été réalisé par un groupe de travail désigné par le Conseil Municipal du 5 mars 2009.

Après une interruption due aux élections, les documents sont aujourd'hui prêts à être présentés aux partenaires publics. Ce sera chose faite en juillet 2010.

#### Enquête publique

##### avant la fin de l'année

Au mois de septembre aura lieu une réunion destinée à la population. Le Conseil Municipal pourra dès lors arrêter le zonage et le règlement.

S'ensuivra alors un délai de 3 mois nécessaire à la consultation des services de l'Etat.

C'est à la fin de l'année 2010 que se tiendra l'enquête publique. Pendant 1 mois, les propriétaires de terrains seront invités à venir déposer leurs observations au commissaire-~~priseur~~ enquêteur

Après réception des résultats de l'enquête et d'éventuelles modifications, le Conseil Municipal pourra alors procéder au vote et décider de l'application de ces documents.

## REUNION DE PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (P.A.D.D.) DANS LE CADRE DE LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La Commune a engagé la révision du Plan d'Occupation des Sols depuis 2006. Le P.O.S. est le document de base de l'aménagement du territoire communal qui définit les règles et les conditions d'occupation des sols permettant de gérer d'une façon plus économique l'espace, de préserver les activités agricoles, de protéger les espaces forestiers, les sites et les paysages, de définir des terrains constructibles pour les logements en fonction des besoins présents et futurs.

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) est un dossier qui formalise les grandes orientations d'aménagement communal pour les années à venir. Elles sont aujourd'hui définies.

Dans cette démarche de projet, la Municipalité souhaite convier les habitants à une réunion d'informations afin d'ouvrir le débat sur les **PROBLEMATIQUES D'INTERET GENERAL**.

Elle se tiendra le Jeudi 5 Mars 2009, à 20 heures, au centre culturel de PLOUDALMEZEAU.

AFFICHAGE : \_ Hall Mairie Bourg      \_ Hall Mairie Poetsall  
                \_ Arcadie                        \_ L'Ancre  
                \_ Salle polyvalente à Poetsall

## Lampaul-Ploudalmézeau

### Les comptes administratifs 2008 au conseil

Lors du conseil municipal de lundi soir, le principal dossier à l'ordre du jour était le vote des comptes administratifs 2008 de la commune, du camping et de l'assainissement.

Les comptes du camping font apparaître un résultat net de 2 403 €; les comptes d'assainissement un résultat net pour l'exercice 143 €. Tous deux ont été approuvés. L'excédent cumulé au cours des dernières années sur le budget camping va permettre de réaliser quelques aménagements au

camping, notamment le remplacement d'une structure de jeux.

Le résultat net de l'exercice pour le budget commune est de 395 315 €, dont 301 969 € d'excédent en investissement. Cet excédent s'explique facilement car un achat de terrain budgété 125 000 € n'a pas encore été réalisé et les opérations relatives à l'aménagement du bourg n'ont fait que débuté, seule l'étude a été prise en compte au cours de l'année passée.

## Bréles

### Les finances au conseil municipal

Les élus se sont réunis pour une séance du conseil municipal sous la présidence de Guy Colin. L'ordre du jour comprenait, essentiellement, les finances communales.

**Comptes administratifs 2008.** - Ce compte laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 144 441 € et un excédent d'investissement de 118 443 €. Le budget d'assainissement laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 2 041 € et un excédent d'investissement de 9 718 €. Le budget de lotissement s'équilibre à 0 en fonctionnement

et en investissement. Tous ces budgets sont approuvés à l'unanimité. Le compte de gestion du receveur est, également, approuvé à l'unanimité.

#### En bref...

- Le conseil décide de faire exécuter les travaux de création d'un réseau d'éclairage public, route du Calvaire. Le coût de ces travaux est estimé à 21 785 € par le syndicat intercommunal d'électrification. La participation de la commune est de 16 985 €.

- Un portail (880 €) sera installé au stade François-Le Gall.

### Une rencontre interclubs pour le Bon Accueil

Jeudi dernier, les adhérents du club du Bon Accueil ont reçu leurs amis des clubs de Lanrivaré et Plourin pour une rencontre consacrée à l'amitié et aux jeux. C'est ainsi que 28 équipes se sont affrontées à la belote et 24 aux dominos. À l'issue des deux concours les joueurs se sont réunis pour un goûter pris en commun.

Les résultats. - Belote : 1. Perrine Trebaul-Yves Lescop ; 2. Mimi L'Hénaff-René Saliou ; 3. Agnès Gélébart-Yves Raguénès. Dominos : 1. Anastasie Jaouen-Francine Gélébart ; 2. Yvette Pochard-Thérèse Déniel ; 3. Josiane Le Gall-Marie-Louise Le Guen.



Alexis Saliou, président du Bon Accueil.

## Porspoder

### Avant-première du film Les mémoires du geste

Le documentaire *Les mémoires du geste*, tourné l'été dernier par Christian Porton et Martine Geffrault-Cadec, sera projeté en avant-première, vendredi à 10 h 30 à l'espace Herri-

autre projection aura lieu le même jour à 20 h 30 au centre culturel de Ploudalmézeau. Ces deux projections seront suivies d'un débat avec les auteurs et réalisateurs du film. Un pot de

## Plourin

### Les joueurs de l'US Saint-Roch mis à l'honneur



Samedi, à l'occasion d'un tournoi interne, l'US Saint-Roch a mis à l'honneur ses joueurs.

## Ploudalmézeau

### Une réunion pour le développement durable local

Le Plan d'aménagement et de développement durable (Padd) sert de base de l'aménagement du territoire communal. Il définit les règles et les conditions d'occupation des sols permettant de gérer d'une façon plus économique l'espace, de préserver les activités agricoles, de protéger les espaces forestiers, les sites et les paysages, de définir des terrains constructibles pour les logements en fonction des

besoins présents et futurs.

Ces orientations sont aujourd'hui définies et la municipalité souhaite convier les habitants à une réunion publique d'information afin d'ouvrir les débats sur les thématiques d'intérêt général.

Jeudi 5 mars, à 20 h, au centre culturel, réunion de présentation du Padd établi dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme (Plu).

#### ■ Informations paroissiales

Mardi 25 février, 18 h. Célébration des «Cendres» commune aux ensembles paroissiaux Noroit et Loc Majan, à l'église de Ploudalmézeau.

#### ■ Messes

Samedi 28 février, 18 h. Dimanche 1 mars : messes à 9 h 45 à Lampaul, 10 h 30 à Tréouergat, 11 h à Ploudalmézeau.

## Plouvién

### Dernière représentation pour Histoire d'eau

La troupe théâtrale Vis ta mine de Plabennec a joué, samedi, à Plouvién la dernière représentation de son spectacle annuel, *Histoire d'eau*. Cette pièce de théâtre est une création collective de la troupe et de son professeur, Frédéric Le Coze.

Jouée pour la première fois en octobre dernier à Plabennec, elle a connu du succès dans toutes les salles où la troupe s'est produite depuis. Au programme, beaucoup d'humour et de bons mots, de quiproquos savoureux et de personnages hauts en couleur et bien en phase avec leur



L'ensemble du conseil d'administration qui se réunira pour former le bureau 2009.

L'assemblée générale du club de l'Ifa a permis de traduire son dynamisme et son esprit d'ouverture.

Jo Uguen, le président a exprimé sa satisfaction de voir les deux tiers des adhérents présents. Il a exprimé la volonté du club de voir évoluer les activités, d'entrevoir un abaissement de l'âge moyen de l'adhésion et de poursuivre les relations avec les autres clubs voisins. La situation financière

est salutaire.

Jean-Louis Roc'h, secrétaire, a rappelé les activités nombreuses comme la participation aux Virades de l'Espoir et l'apprentissage à la pétanque des enfants des écoles.

Il a souligné les actions communes avec les clubs du Drennec et de Lanarvily (dances, sorties communes).

Le bureau sera formé ultérieurement.

## Plan local d'urbanisme.

### Réunion de présentation le 5 mars

La commune a engagé la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) depuis 2006. Le PLU est le document de base de l'aménagement du territoire communal qui définit les règles et les conditions d'occupation des sols, permettant de gérer d'une façon plus économique l'espace, de préserver les activités agricoles, de protéger les espaces forestiers, les sites et les paysages, de définir des terrains constructibles pour les logements en fonction des besoins présents et futurs.

Le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) est un dossier qui formalise les grandes orientations d'aménagement communal pour les années à venir. Elles sont aujourd'hui définies. Dans cette démarche de projet, la municipalité souhaite convier les habitants à une réunion publique d'informations afin d'ouvrir le débat sur les thématiques d'intérêt général. Elle se tiendra le jeudi 5 mars, à 20 h, au centre culturel de Ploudalmézeau.

## Nouvelle enseigne.

### Olivier Roudaut crée MécaOuest



Olivier Roudaut vient de créer son entreprise.

Olivier Roudaut vient de créer son entreprise, MécaOuest, au lieu-dit « Tréouelan » en Ploudalmézeau. Âgé de 33 ans, marié et papa de deux enfants, Olivier Roudaut a en poche deux CAP

d'usage tourneur-fraiseur et un BEP. Il a ensuite suivi une formation complémentaire en injection hydraulique et électrique. MécaOuest s'adresse au secteur agricole, BTP, industrie, ainsi qu'aux particuliers. Il conçoit, fabrique ou adapte le matériel agricole.

#### Maintenance technique

Il peut également assurer une maintenance technique dans les ateliers durant les congés comme la vérification de l'ensemble du parc, le changement de pièces usagées, etc. Olivier Roudaut effectue également tous travaux de chaudronnerie et d'usage, sans oublier la réparation ou la fabrication de pièces mécaniques; les travaux de serrurerie pour les particuliers : escaliers, garde-corps, portails, etc.

Il dispose d'un camion équipé d'une grue de 17 t qui lui permet une intervention sur site.

#### > Contact

Tél. 02.98.38.10.05 ou 06.82.08.63.91.

## > Infos-service

### TRANSPORTS SCOLAIRES, CIRCUITS DE BREST

Le règlement des transports scolaires, pour le second semestre de l'année scolaire, se fera en mai-

rie, demain et vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. Il convient de fournir une photo, lors de la délivrance de la carte.

## PORSPODER

### Tennis-club. Beau succès du tournoi double mixte surprise

Le tournoi mixte surprise du tennis-club s'est déroulé, dimanche, dans une ambiance « bon enfant » et très conviviale dont l'objectif était de permettre à tous les adhérents du club de se connaître les uns et les autres. Trente adhérentes et adhérents, enfants et adultes de 7 à 77 ans, se sont retrouvés autour de rencontres de 15 minutes chacune, avec, à la clé, une finale qui a tenu toutes ses promesses, avec de beaux échanges, arbitrée de main de maître par Hervé Barone.

*La journée Benny Berthet Roland-Garros aura pour date le samedi 23 mai 2009.*

## BRÉLÈS

### BIBLIOTHÈQUE « LE PRÉ EN BULLE ».

Permanence, aujourd'hui, de 17 h à 18 h 30.

### COURS DE PISCINE.

L'initiation pour les enfants de plus de 6 ans à la piscine Spadium de Saint-

Renan débutera le mardi 3 mars, de 18 h 30 à 19 h. Une cession comprend dix leçons, pour huit enfants au maximum. Le coût de la cession est de 68,5 €. Renseignements et inscription : Hélène L'Hostis, tél. 02.98.04.42.20.

## L. Vince et M. Bellec. Le Gardien de phare en mai



Logann Vince et Mathieu Bellec reviennent cette année avec « Autour du gardien de phare ».

Après leur spectacle « Rivages-Ribl ar Mor », donné en 2007, à Plougonvelin, qui avait fait salle comble avec plus de 750 spectateurs, leurs concerts estivaux en églises, leurs spectacles musicaux en églises, Logann Vince et Mathieu Bellec reviennent cette année avec « Autour du gardien de phare ».

Ce spectacle, qui sera donné au mois de mai, à Ploudalmézeau, est actuellement en pleine préparation : il s'agit d'un théâtre musical, racontant la vie sur une île au temps des gardiens de phare. Sur scène, près de 150 artistes seront présents : Chorale « Mouez ar Mor », de Brest ; les « Voix du Four » (chants de

marins), de Porspoder ; le bagad « An eor du », de Ploudalmézeau ; le cercle celtique « Beg an Douar », de Saint-Renan ; Pascal Dethosat et Erwan Trébail, musiciens ; Jeanne Marchesse et Louise L'Hénaff, chanteuses ; Logann Vince, bombarde et Mathieu Bellec, accordéon.

Créé par Logann Vince, il s'agit donc d'un projet qui fédère un grand nombre d'artistes et d'associations locales. D'ailleurs, l'affiche du spectacle sera signée par Anne Salauïn, artiste-peintre renommée habitant Ploudalmézeau.

La musique sera dynamique et originale, une alliance de musiques traditionnelle bretonne, de comédies musicales et d'influences actuelles. Traitant en musique d'un sujet peu commun, la vie sociale autour des gardiens de phare, ce spectacle sera un moment à ne pas manquer.

#### > Pratique

Première du spectacle le dimanche 10 mai à Ploudalmézeau.

Renseignements, tél. 06.65.29.17.02, courriel, logann.vince@laposte.net

## LAMPAUL-PLOULDALMÉZEAU

### Deux-Rivières. Le chœur emplit l'église

Dimanche après-midi, le chœur des Deux-Rivières, de Lannilis, a donné un joli concert en l'église. Le public a répondu favorablement à l'invitation, dont Alphonse Arzel, sénateur honoraire.

Cet ensemble a pour chef de chœur Jo Herry et Valérie Le Goff, tandis que Max Pailler accompagne les choristes au clavier.

Le public a eu beaucoup de plaisir à écouter le répertoire de l'ensemble qui va des « Roses d'Ouessant », à « Tallite hostias » en passant par « Le lion est mort ce soir », « L'hymne à l'amour », etc. Une bien belle fin d'après-midi en musique.



Le chœur des Deux-Rivières s'est produit dimanche après-midi, en l'église.

### RÉUNION PUBLIQUE POUR L'AMÉNAGEMENT DU BOURG.

concernant l'aménagement du bourg de Lampaul-Ploudalmézeau aura lieu demain, à partir de 20 h, dans la salle communale. La présentation sera faite par le cabinet de l'Ile.

Toutes les personnes intéressées par ce dossier sont invitées à assister à la réunion.

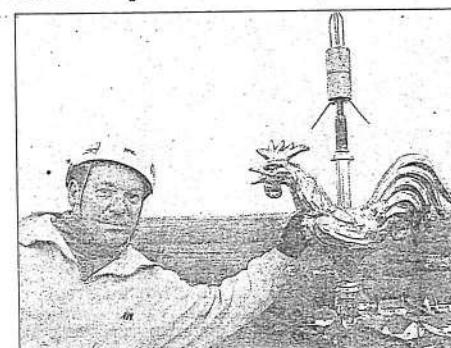
## PLOUGUIN

### Clocher. Le jeune coq enfin à sa place

Depuis lundi, 18 h, et après bien des péripéties, le nouveau coq a enfin trouvé sa place au sommet du clocher. Du haut de son perchoir, il bénéficie d'une vue imprenable sur le bourg et la campagne plouguinoise. Désormais, il pourra surveiller son petit monde et indiquer aux habitants la bonne direction des vents, suivant les caprices de la météo.

**Mauvais état du support**  
Ce jeune coq, tout rutilant de cuivre, aurait dû être en place depuis le 8 décembre et laisser son prédecesseur prendre sa retraite après un demi-siècle de bons et loyaux services.

Lorsque les spécialistes de l'entre-



Bruno, de l'entreprise Bodet, a installé le jeune coq sur son perchoir.

prise Bodet sont montés au sommet du clocher, ils se sont aperçus que le support était en très mauvais état, il a fallu redescendre avec le bel oiseau et le mettre à l'abri pendant les fêtes de fin d'année. Les tempêtes du mois de janvier ont, de nouveau, obligé les alpinistes de l'entreprise Bodet, de Plérin, à reporter l'opération. Lundi, toutes les conditions étaient bien réunies pour monter le jeune gallinacé sur son support tout neuf.

Le vieux coq, un peu moins bien sur frangant, avait sa marraine qui l'attendait à la descente avec un petit pincement au cœur, Evelyne Gourmelon qui avait 3 ans lorsqu'il a débuté sa carrière.

### CONSEIL MUNICIPAL.

Il se réunira demain, à 20 h 30.

L'ordre du jour est le suivant : convention mise à disposition de personnel syndicat d'eau Saint-Pabu; demande de DGE; comptes administratifs 2008; comptes de gestion 2008 du percepteur; subventions et participations 2009; marché de voirie-annulation intérêt moratoire; principe prise en charge des frais de transport piscine scolaire; participation spectacle vivant - CCPA - Le Fourneau; règlement restaurant scolaire; pass foncier; principe de conventionnement avec les

associations; convention conseil général-assistance technique assainissement; convention conseil général - mise en place temporaire de coussins berlinois RD 26 ; DIA ; questions diverses.

sera fermé à clé mais la clé se trouve à proximité. Chacun doit être conscient que cet appareil peut sauver une vie.

### CLUB DE L'AMITIÉ.

Un thé dansant est organisé, mardi, à partir de 14 h, à la salle polyvalente. Il sera animé par Michel.

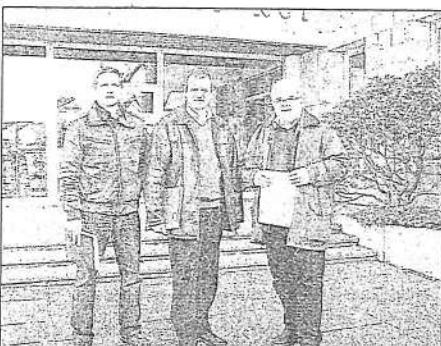
## SAINTE-PABU

### PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT.

L'association Patrimoine et environnement invite tous ceux qui le souhaitent à participer à la célébration de son dixième anniversaire, samedi, à 17 h 30, en l'espace Roz-

Avel, de Saint-Pabu. Mme Marie-Yvane Daire, archéologue au CNRS, parlera de l'histoire des premiers peuplements du littoral du pays des Abers et des îles : Guénio, Tariec, Carn, Yock.

## Des photographes chez le maire. La délégation rassurée



Jean-Louis Laplanche, Photomaton Ouest, Jacques Bothorel, de Saint-Renan et Jean-Yves Tournellec, de Ploudalmézeau, ont été reçus, jeudi, par Mme Lamour, députée-maire.

Jeudi, une délégation de professionnels de la photographie, composée de Jacques Bothorel, photographe à Saint-Renan, Jean-Louis Laplanche, représentant Photomaton Ouest et Jean-Yves Tournellec, installé dans la commune, ont rencontré Marguerite Lamour, députée-maire, pour connaître sa position concernant les photos de passeport biométriques, pouvant être réalisées par du personnel de mairie, concurrençant les professionnels.

Les membres de la délégation sont rassurés par cette visite. Marguerite Lamour leur a dit vouloir suivre la position de l'Association des maires du Finistère. Ainsi, les passeports pourront bien être réalisés en mairie, sauf la partie photo qui restera l'apanage des professionnels. « À chacun son métier », a-t-elle précisé. Une position identique à celle des communes de Saint-Renan et Lesneven. Lannilis, quant à elle, a refusé l'équipement trop onéreux.

**CLUB DU TEMPS LIBRE.** Le club du Temps libre organise un concours interclubs, à la salle du centre culturel, pour le mercredi 18 mars, à partir de 13 h 30. Au programme : pétanque au boulodrome de Kérinil, dominos et belotes au centre.

**DON DU SANG.** Collecte de sang, mercredi, au centre culturel, de 8 h à 12 h 15.

## LANDUNVEZ

### Danserien Skolland. Les décors sont posés



Les responsables des Danserien Skolland ont travaillé, mardi soir, à l'installation du décor, pour le spectacle de demain, donné salle Le Triskell.

Mardi, les membres de l'association Danserien Skolland ont mis en place les décors, en prévision du spectacle donné demain par l'association, à partir de 14 h 30, à la salle Le Triskell. À eux seuls, ces décors valent le déplacement !

Il s'agit d'une grande première pour les Danserien Skolland qui avaient pour habitude d'organiser des rencontres autour de la danse bretonne. Cette fois-ci, une fois n'est pas coutume, il s'agira d'un après-midi de contes, de chants et de rigolade, animé par Alphonse Raguénès.

accompagné par les vedettes locales.

Parallèlement, se tiendra un concours de gâteaux bretons. Tous les participants à cet après-midi sont invités à venir avec un gâteau breton, pour participer à ce concours. Un jury remettra ensuite coupes et récompenses à celui ou celle qui aura cuisiné le meilleur gâteau ! Enfin, un mini fest-deiz clôturera la journée.

Après-midi ouvert à tous, même sans gâteau breton. Entrée : 5 €, café et gâteau compris.

## Développement durable. Les grandes lignes

Jeudi soir, Marguerite Lamour, députée-maire, entourée de Monique Petton, des services administratifs, d'Alain Déniel, premier adjoint et de Mme Paget-Blanc, du bureau d'études Geolit, a présenté au public le Plan d'aménagement et de développement durable (Padd), étape obligatoire de la procédure de révision du Plan d'occupation des sols engagée par la commune, en 2006. Ce document formalise les grandes orientations d'aménagement communal pour les années à venir.

### Espace constructible : de la marge

Une centaine de personnes a assisté à cette réunion, au centre culturel. Mme Lamour a, tout d'abord, rappelé les démarches accomplies jusqu'alors, tels le diagnostic agricole en collaboration avec la Chambre d'agriculture; le diagnostic sur l'habitat, l'urbanisme, l'environnement, les activités économiques, etc., qui ont permis, notamment, de souligner que la commune dispose, selon le Pos actuel, de 100 ha classés constructibles, avec encore près de la moitié non construite.



De nombreux Ploudalméziens ont assisté, jeudi soir, à la réunion publique sur le Padd.

Mme Paget-Blanc a présenté le document préparé par le groupe de travail chargé de cette révision, composé de 12 conseillers municipaux. Les grandes lignes sont les suivantes : préserver les vallées ceinturant le territoire communal et leurs ramifications; conserver la qualité des espaces naturels littoraux; concentrer, en priorité, le développement dans et autour du bourg; privilégier la

densification de l'enveloppe urbaine sur la façade littorale, plutôt que son extension, tout en conservant des « espaces de respiration »; conserver une couverture naturelle entre le tissu urbain du bourg et celui du littoral; permettre le développement limité de l'urbanisme dans quelques hameaux non-agricoles existants; protéger la zone agricole et ne permettre que l'évolution (rénova-

tion, extension, etc.), du bâti existant.

À l'issue de cette présentation, la parole a été donnée au public. Des réponses ont été apportées par la municipalité à des questions portant sur l'intégration des directives du Scot (Schéma de cohérence territoriale) du pays de Brest, la préservation du littoral, la qualité des eaux de baignade, l'assainissement non collectif, etc.

## PLOUGUIN

### Equilibreizh. Des ateliers de prévention des chutes

Deux millions de personnes âgées de plus de 60 ans chutent chaque année, en France, ce qui entraîne 9 000 décès. Mais aussi, souvent, la perte d'autonomie et donc l'entrée en institution.

Jeudi après-midi, une conférence se déroulait à la salle polyvalente, à l'initiative de la municipalité et du club de l'Amitié. Elle était animée par Marie-Louise Conrad, du Clic (Centre local d'information et de coordination gérontologiques) et Dominique Boulbin, de Kiné Ouest Prévention.

Suite à cette réunion, à laquelle de nombreuses personnes assistaient, huit séances, animées par un kinésithérapeute spécialisé, ont été proposées.

### Des progrès importants

Ces interventions font partie du programme régional Equilibreizh, mis en place par Kiné Ouest



Debout, derrière un groupe de participants : à gauche, Claude Jaouen, président du club de l'Amitié; Roger Talarmain, adjoint au maire; Marie-Louise Conrad, du Clic et Dominique Boulbin, de Kiné Ouest Prévention.

Prévention, basé à Plérin, dans les Côtes-d'Armor.

Le public ciblé est celui des personnes valides de plus de 65 ans. Durant les ateliers « équilibrage », les participants apprennent l'échauffement articulaire et musculaire, la stimulation

des différents organes (oreille interne, œil, pied), l'évolution au sol ou le relevé et pratiquent un parcours d'équilibration à obstacles.

L'évaluation, réalisée depuis 1999, a montré, chez les participants, une diminution des chutes,

une amélioration de l'équilibre, une plus grande aisance au relevé du sol, une meilleure confiance en soi, aboutissant à la reprise d'activités physiques.

> Contact  
Tél. 02.06.58.09.02.

**GARS DE SAINT-MAJAN.** Aujourd'hui : débutants A, à 13 h 15 pour Portsal; débutants B, à 13 h 15 pour Lanriouva-re; poussins B, à 13 h 15 pour

Plouvien; benjamins, à 13 h 15; 13 ans, à 14 h 30 contre Lannilis; 15 ans A, à 13 h 45 pour Pen-cran; 15 ans B, à 14 h 30 pour la Légion Saint-Pierre.

## BRÉLÈS

**CULTE CATHOLIQUE.** Messe demain à 11 h, à Brélès. Permanences tous les jours, au presbytère de Pospoder, de 10 h 30 à 11 h 30; tél. 02.98.89.90.24. Pour des obsèques religieuses, appeler les 02.98.51.03 ou 02.98.04.32.73.

**BIBLIOTHÈQUE.** Permanence aujourd'hui, de 14 h à 15 h 30 et demain, de 10 h 30 à 12 h.

**MAIRIE.** Fermeture mardi matin.

**COUTURE AVEC FAMILLES RURALES.** Des cours de couture

re continueront jusqu'au mercredi 1<sup>er</sup> avril, un mercredi sur deux, salle socioculturelle de Lanlidut. Inscriptions auprès de Michelle Herry, tél. 09.63.53.06.27.

**SECOURS POPULAIRE.** Comme tous les ans, le Secours populaire prépare le séjour d'enfants en famille de vacances. Celles qui sont prêtes à partager maison ou lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans, pendant 15 à 18 jours, peuvent contacter Andréa, tél. 02.98.44.48.90 (du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h).

Demain : équipe A, à 15 h 30 pour Portsal; équipe B, à 13 h 30 pour Ploudalmézeau; équipe C, à 13 h 30 pour Goues-nou; loisirs, à 10 h contre Brélès.

**CULTE CATHOLIQUE.** Messe ce soir, à 18 h, à Portsal. Demain, à 9 h 45 à Plourin; à 10 h 30, à Plouguin et à 11 h, à Ploudalmézeau.

**DIAGNOSTIC HORIZON 2020.** Mercredi, dès 20 h 30, à l'espace Roz-Avel, se tiendra une réunion publique de présentation du diagnostic « Saint-Pabu 2020 », réalisé par les étudiants de l'institut de géoarchitecture de l'UBO, à Brest, dans le cadre de leurs études, selon trois ateliers : les services à la population, les espaces publics et l'assainissement.

**YACHT-CLUB DES ABERS.** L'assemblée générale annuelle se tiendra ce soir, dès 18 h, dans les locaux du club, à L'Aber-Wrac'h. Cette assemblée est ouverte aux membres du club et à tous ceux qui souhaitent en faire partie.

**STEP.** Exceptionnellement, les cours de step de mercredi auront lieu salle Guénio (salle omnisports), interprétée par Véron-

que Autret, accompagnée de nombreux musiciens (harpe, cornemuses, uilleann-pipe, violoncelle, violon, bombardes). Un agréable moment de fin d'hiver en perspective.

**YACHT-CLUB DES ABERS.** L'assemblée générale annuelle se tiendra ce soir, dès 18 h, dans les locaux du club, à L'Aber-Wrac'h. Cette assemblée est ouverte aux membres du club et à tous ceux qui souhaitent en faire partie.

**STEP.** Exceptionnellement, les cours de step de mercredi auront lieu salle Guénio (salle omnisports), interprétée par Véron-

## Ploudalmézeau

### Le plan d'aménagement présenté dans ses grandes lignes

Jeudi soir, au centre culturel, Marguerite Lamour, députée-maire, a présenté au public le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD), étape obligatoire de la procédure de révision du Plan d'occupation des sols (POS) engagée par la commune en 2006. Un document qui formalise les grandes orientations d'aménagement communal des années à venir.

Devant une centaine de personnes, Mme Lamour a rappelé les démarches accomplies jusqu'à ce jour : diagnostic agricole en collaboration avec la chambre d'agriculture ; diagnostics sur l'habitat, l'urbanisme, l'environnement, les activités économiques, etc. Sur les 100 hectares classés constructibles selon le POS actuel, près de la moitié reste encore disponible.

Mme Paget-Blanc a ensuite présenté le document préparé par le groupe de travail chargé de cette révision. Les grandes lignes sont les suivantes : préserver les vallées ceinturant le territoire communal et leurs ramifications ; conserver la qualité des espaces



Un public nombreux venu découvrir les grandes lignes du Plan d'aménagement et de développement durable (PADD).

naturels littoraux ; concentrer, en priorité, le développement dans et autour du bourg ; privilégier la densification de l'enveloppe urbaine sur la façade littorale plutôt que son extension, tout en conservant des « espaces de respiration » ; conserver une couverture naturelle entre le tissu urbain du bourg et celui du littoral ; permettre le développement limité de l'urbanisme dans quelques hameaux non agricoles existants ; protéger la zone agricole et

ne permettre que l'évolution (rénovation, extension, etc.) du bâti existant.

À l'issue de cette présentation, la parole a été donnée au public. Des réponses ont été apportées par la municipalité à des questions portant sur l'intégration des directives du Schéma de cohérence territoriale (Scot) du pays de Brest, la préservation du littoral, la qualité des eaux de baignade, l'assainissement non collectif, etc.

### Pétanque : 52 équipes au challenge du Souvenir

Samedi 7 avait lieu au terrain de Keribin une compétition à la mémoire des licenciés aujourd'hui disparus et qui ont contribué à la renommée du club ploudalmézien.

Dirigé par Michel Person et François Guénégues, le club va souffler ses 55 bougies et compte une centaine d'adhérents, dont une vingtaine de femmes et une quinzaine de jeunes. Des adhérents qui attendent avec impatience l'achèvement des travaux de la nouvelle salle.

Résultats du jour : Concours seniors triplettes : 35 équipes. Principal : 1. Lozach Marc/Lozach David/Hamon Christian de Saint-Renan ; 2. Ogor Gildas/Cabloch Jean Luc/Kerlogot Philippe de Gouesnou. Complémentaire : 1. Pochon Pierre/Bervas Jean-Jacques/Evrard Arnaud de Gouesnou ; 2. Kermarec Michel/Le Lann Hubert/Person Kevin de Ploudalmézeau.

Doublettes féminines : 17 équipes. Principal : 1. Guivarc Sylvie/Lespagnol Virginie de Gouesnou ; 2. Pochon Claudie/Pochon Hélène de Gouesnou. Complémentaire : 1. Defresne Monique/Séné Nelly de Gouesnou ; 2. Goaoc Patricia/Ulvos Patricia de Cataudon.

Dimanche 5 avril, le club accueillera le championnat départemental féminin en doublettes. Comme le dit Michel Person, « on n'est jamais trop nombreux pour une bonne organisation », aussi toutes les bonnes volontés seront les bienvenues ! Contact. Tél. 02 98 89 23 33.



Honneur aux dames ! D'autant plus que la journée de la femme tombait ce week-end et que le championnat départemental féminin se tiendra à Ploudalmézeau le 5 avril prochain.

### Réunion d'information des retraités agricoles

La section des Anciens exploitants de la FDSEA des secteurs de Brest Guipavas, Ploudalmézeau et Saint-Renan organise lundi 16 mars de 14 à 17 h une réunion d'information ouverte à tous, au centre culturel. Au programme : le point sur les retraites, réversion de la RCO (retraite complémentaire), compensation démographique, création du 5<sup>e</sup> risque, conseils et explications sur les conséquences de la crise financière par une banque locale, commentaires sur les prochains voyages et animations proposées par la section.

L'assemblée générale départementale de la section des Anciens de la FDSEA est fixée au 8 avril au Nivot, à Lopérec. Repas sur inscription. Contact : Yvette Bizien, tél. 02 98 89 98 26.

### ■ Don du sang

Mercredi 11 mars, 8 h à 12 h 15, centre culturel. Contact : 02 98 44 50 77, prélèvement.brest@efs.sante.fr, www.dondusang.net

## Succès du vide-greniers de Sainte-Anne

Malgré sept autres vide-greniers dans le secteur, celui de l'école Sainte-Anne a fait le plein avec 182 exposants pour 184 emplacements disponibles.

Pendant ce temps, plus de 700 visiteurs déambulaient dans les allées, un peu moins que l'an passé.

L'opération Recyclons les livres, dont le but est d'étoffer le fonds de la bibliothèque, a déjà permis aux institutrices de faire quelques emplettes au fil des allées.

L'opération sera reconduite l'an prochain. Les particuliers peuvent donc continuer à déposer leurs livres oubliés à l'école.



Stéphane Comen, un président d'association de parents d'élèves heureux à l'issue du vide-grenier organisé dimanche à la salle omnisports.

## Lannilis

### Voyage à Chypre pour les gendarmes retraités



L'Union nationale du personnel en retraite de la gendarmerie du canton qui compte 320 adhérents s'est réunie samedi à la salle Yves-Nicolas. Au programme pour les mois à venir : un repas/croisière en mai dans le golfe du Morbihan et un voyage à Chypre début juin.

## Plouguerneau

### Roger Richard sort « Récits nomades »

*Récits nomades ou Le monde est un jardin* est le septième récit signé par Roger Richard.

Il se décline sous la forme de dix-huit histoires courtes, certaines se déroulant au pays. L'écrivain travaille, s'orientant avec son regard poétique sur le monde, confrontant le mal et le bien.

Le livre, publié aux éditions Deliou, est accompagné d'un disque dans lequel est proposé à l'écoute une présentation biographique de l'auteur suivie de trois récits lus.

L'ouvrage est distribué à la maison de la presse et bientôt en librairie.



Roger Richard présente « Récits Nomades ou Le monde est un jardin »

## Porspoder

### Débats animés autour de l'aménagement et développement durable

Le conseil municipal a débattu du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), élément clé du futur Plan local d'urbanisme (Plu). Un débat sans vote. Le texte sera présenté en réunion publique.

avec un projet de construction de logements locatifs. L'urbanisation sera minimale à Melon et Larret.

Ce Schéma, qui doit définir les villages et hameaux de tout le Pays de

a porté sur la place des FFL. La majorité souhaite l'aménager pour en faire une porte vers l'espace dunaire. Toutefois le maire envisage d'en réserver une partie au village.

## Landunvez

### Danserien Skolland, salle comble pour contes et rigolades

Dimanche après-midi, à la salle Le Triskell, l'assistance a été comblée. L'association a transformé cet espace en une véritable réussite. Il s'agissait



